



PUBLICATION

SIGNATURE DE L'ETAT DES USAGERS DU BOIS BOURGEOIS 2026

Les usagers sont invités à :

- Exprimer leur choix entre la « vente groupée » et le « tirage traditionnel »
- Se prononcer sur l'attribution du bois de chauffage sur pied ou façonné

Lors des permanences qui se tiendront :

→ à **LA HOUBE-Ecole** :

Mercredi 04 mars 2026 de 10h à 12h et de 18h à 20h

→ à **HELLERT-Salle Hilaire** :

Jeudi 05 mars 2026 de 10h à 12h et de 18h à 20h

→ à **SCHAEFERHOF - Salle de l'Ecole Communale** :

Vendredi 06 mars 2026 de 10h à 12h et de 18h à 20h

→ à **DABO-Mairie** :

samedi 07 mars 2026 de 8h30 à 11h30

mardi 10 mars 2026 de 9h à 12h et de 16h à 20h

Pour rappel :

Les usagers qui ne se seront pas manifestés lors de ces permanences
ne pourront prétendre au bois de chauffage et seront affectés d'office au « tirage traditionnel ».

NOUVEAUTE : A l'occasion de leur passage, **TOUS LES USAGERS**, sont invités à déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) ainsi que de nous fournir une adresse mail.

Le Maire,
Eric WEBER

